

# Termes de références

## « Formation en création de sites web »

### Contexte général :

Le Gouvernement tunisien a obtenu un prêt de la Banque Mondiale en vue de financer le coût de projet de développement de l'enseignement supérieur et d'Appui à la qualité. Il se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat relatif à la mission objet du présent avis. L'institut Supérieur du Transport et de la logistique de Sousse sollicite par le présent avis, des candidatures en vue d'assurer une **formation en matière de création de sites web**, pour un groupe de 15 enseignants.

### Cible :

L'objectif de l'action est de former des enseignants pour créer un site web dynamique au moyen d'un **système de gestion de contenus**, à savoir publier et administrer un site web en toute autonomie, sans connaissances spécifiques en programmation. A l'issue de cette formation, l'enseignant pourra publier quotidiennement et rapidement des informations sur son site web ou créer un journal collaboratif en ligne multi-rédacteurs et multi-administrateurs sur un site de qualité professionnelle. Elle est régie par la méthode QC (Qualification des Consultants)

Cette formation devrait avoir lieu entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre 2010, selon un calendrier à concevoir après l'acceptation de l'offre.

### Besoins :

- 1- Présenter des **plans précis** de formation correspondant **aux besoins exprimés** et au **volume horaire** proposé (une marge de 1 journée peut être tolérée en plus ou en moins). Les thématiques de formations sont :
  - a- Services web
  - b- Cryptographie
  - c- Technologies de développement
  - d- Gestion et conduite de projets
  - e- Audit interne d'établissement d'enseignement supérieur
  - f- Sécurité Internet - Intranet

Les plans sont donnés à titre indicatif et peuvent être complétés ou corrigés si nécessaire.

- 2- La formation se déroulera dans les locaux de l'ISTLS durant l'année universitaire 2010-2011, selon un calendrier à convenir et les disponibilités, après l'acceptation de l'offre
- 3- Cette formation devra être ponctuée par une attestation de suivi de la formation, ainsi que la remise, à chaque participant des supports de formation (présentation, travaux pratiques, liste bibliographique, éventuellement un support d'apprenants...) sous forme papier et électronique (CD). Une copie de ces supports sera dédiée à l'archive du projet.

Ces prestations nécessitent la mobilisation d'experts nationaux ayant les compétences et les références les classifiant, aptes à mener ce projet. Ces experts doivent avoir un niveau académique d'au moins **Bac + 5** en informatique.

L'ISTLS invite **les consultants individuels et formateurs** à manifester leur intérêt en fournissant les documents suivants :

- Un Plan détaillé de la formation (noté sur 20 points)
- Un découpage en séances (répartition du contenu sur les séances), besoin de matériel spécifique... (10 points)
- des formes et natures des supports de formation et/ou des travaux pratiques proposés (10 points)
- Un « Curriculum Vitae » du formateur qui va assurer la formation :
  - o Niveau du diplôme et compétences (10 points)
  - o Adéquation entre formation et modules dispensés (10 points)
  - o Expérience dans la formation de formateurs (10 points)
- Expérience (nombre de formations réalisées) dans le domaine du module enseigné (10 points)
- Expériences précédentes dans des formations similaires (10 points)
- Des attestations de formations dans des institutions à caractère universitaire (10 points)

Un support numérique de la proposition est offert en plus du support papier habituel.

### Mode de paiement

- Le paiement serait effectué par virement bancaire ou postal au compte courant du consultant sur la base d'une facture en quatre exemplaires, signée et approuvée par l'ordonnateur.
- L'agent comptable de l'Institut Supérieur du Transport et de la Logistique de Sousse est responsable du paiement.

### Contrôle et calendrier des rendus :

- La date limite de dépôt des offres est fixée au 21 septembre 2010
- Le contrôle des rendus est assuré par le chef de projet ou le chef de projet par intérim. Il se fera sur la base des dates convenues durant l'étape de négociations techniques et financières.

Fait à Sousse, le 24 Août 2010

Chef du Projet  
PAQ ISTLS  
Noomen GUIRAT